

LES AIDES ET PRESTATIONS VERSÉES



2 840 M€ ↗ +3,8 %
versés en 2024

2 583 M€ ↗ +3,4 %
au titre des prestations légales

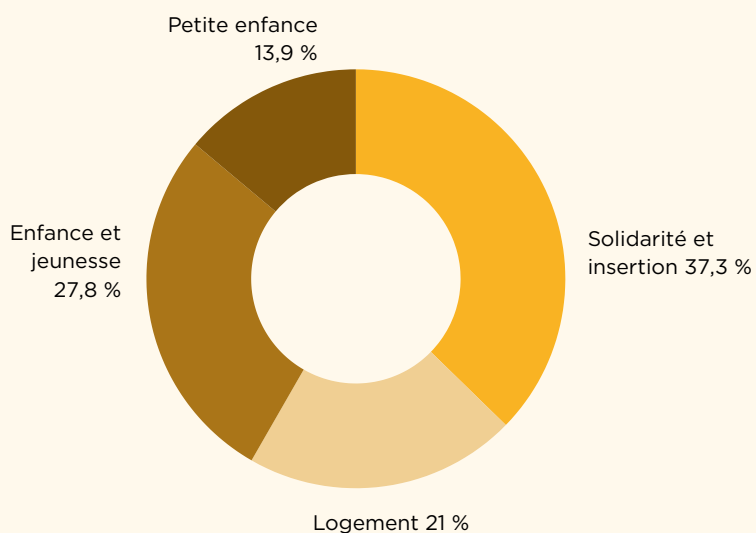
257 M€ ↗ +8,2 %
de dépenses en action sociale

Les allocataires de la Caf sont le plus souvent bénéficiaires d'aides au logement (47,1 %), pour un montant représentant 21,0 % de l'ensemble des prestations légales.

Les prestations de solidarité et insertion bénéficient à 45,8 % des allocataires de la Caf pour un montant équivalant à 37,3 % de l'ensemble des prestations distribuées.

39 % des allocataires reçoivent au moins une prestation pour élever leur(s) enfant(s), représentant 27,8 % du total des prestations versées.

Enfin, le domaine de la petite enfance concerne quant à lui 12,3 % des allocataires, pour une part égale à 13,9 % des dépenses



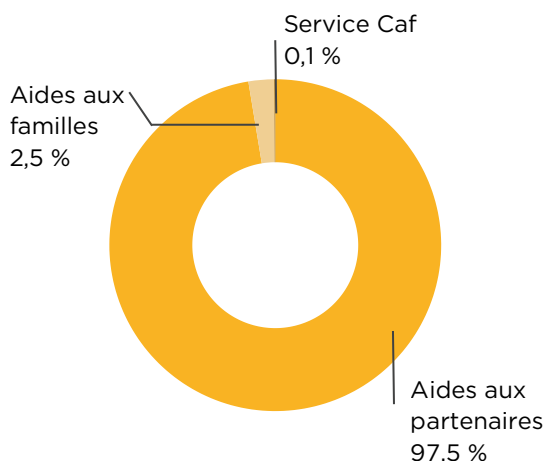
Entre 2023 et 2024, l'évolution du nombre d'allocataires a varié de façon différenciée selon les domaines : hausse pour l'insertion et solidarité et le logement, baisse pour la petite enfance ainsi que l'enfance et la jeunesse. Dans le même temps en revanche, les montants versés ont progressé dans tous les domaines.

ACTION SOCIALE



20 %

des montants versés
au secteur du
temps libre
des enfants et
des familles



Les dépenses d'action sociale sont versées en très grande partie directement aux structures partenaires (97,5%) et ciblent majoritairement l'accueil des jeunes enfants de la naissance à 6 ans (69,0%).

NATURE DES PRESTATIONS LÉGALES	ALLOCATAIRES*		MONTANTS VERSÉS	
	2024	Evolution 2024-2023	2024	Evolution 2024-2023
Petite enfance	53 948	-3,0 %	358 645 596 €	0,1 %
Allocation de base	37 036	-3,5 %	83 499 467 €	1,5 %
Prime naissance ou adoption	1 098	-7,4 %	15 408 558 €	3,3 %
Complément libre choix mode de garde	24 664	-2,7 %	234 566 084 €	-0,6 %
-par un assistant maternel	17 870	-3,8 %	182 952 255	-2,0 %
-par une garde à domicile	2 059	-4,9 %	10 670 639	0,3 %
-structure	5 046	-2,0 %	40943 199	6,3 %
Compléments activité	5 546	-4,1 %	25 171 486 €	-0,7 %
Enfance et jeunesse	170 281	-0,9 %	718 137 191 €	4,4 %
Allocations familiales	144 823	-1,3 %	427 192 106 €	3,0 %
Complément familial	28 888	0,5 %	84 670 866 €	5,0 %
Allocation rentrée scolaire	77 855	0,2 %	62 231 182 €	4,8 %
Allocation soutien familial	23 909	2,4 %	91 034 407 €	6,2 %
Allocation éducation de l'enfant handicapé	11 379	10,8 %	41 955 362 €	10,5 %
Allocation journalière de présence parentale et complément	733	-0,9 %	11 053 268 €	18,6 %
Logement	205 825	0,2 %	542 453 086 €	2,9 %
Allocation de logement à caractère familial	16 276	-1,0 %	61 550 991 €	1,5 %
Aide personnalisée au logement	96 274	0,0 %	267 995 796 €	2,4 %
Allocation de logement à caractère social	93275	0,7 %	212 674 564 €	4,1 %
Prime déménagement	-	-	65 361 €	-25,9 %
Allocation de logement temporaire	-	-	166 375 €	-76,0 %
Solidarité et insertion	200 082	1,9 %	962 686 464 €	4,3 %
Prime d'activité	132 575	1,1 %	293 126 008 €	0,2 %
Revenu solidarité active	47 248	2,3 %	309 146 408 €	4,4 %
Allocation adultes handicapés	33 853	2,6 %	347 758 122 €	8,1 %
Complément allocation adultes handicapés	6 606	-2,7 %		
Allocation journalière pour un aidant proche	22	-38,9 %	365 831 €	29,5 %
Allocation décès enfant	292	17,7 %	660 183 €	24,4 %
Aide victimes violences conjugales	846	508,6 %	653 185 €	410,9 %
Primes exceptionnelles prises en charge par l'Etat, API			10 976 727 €	-8,7 %

*Un allocataire peut percevoir plusieurs prestations

NATURE DES DEPENSES D’ACTION SOCIALE	MONTANTS VERSES	
	2024	Evolution 2024-2023
Accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans	177 341 423 €	6,3 %
Temps libre	50 604 037 €	14,3 %
Accompagnement social des familles et de leurs enfants	3 692 908 €	5,2 %
Logement et habitat	1 975 500 €	10,4 %
Animation et vie sociale	18 517 737 €	10,3 %
Autres actions	4 812 614 €	19,1 %
Divers	242 188 €	-53,4 %